

Votre enfant entre en
CP

Vous arrivez à
Saint-Pierre-d'Albigny

Vous avez déménagé

Comment s'inscrire

Préinscription
en mairie



Inscription
à l'école
élémentaire

- 1 J'effectue ma demande, de préférence, par mail auprès du Guichet Unique à partir du mois d'avril.
- 2 Je joins mon dossier complet ou je le transmets en mairie :
 - Copie du livret de famille (pages parents et enfant) ou à défaut carte d'identité des parents accompagnée d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant
 - Copie d'un justificatif des vaccinations obligatoires
 - Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Le formulaire de préinscription complété à télécharger sur le site de la mairie, onglet « les écoles et la jeunesse » ou à récupérer en mairie
- 3 La Mairie transmet directement le certificat d'inscription à l'école élémentaire et m'en informe.
- 4 Je prends rendez-vous avec la direction de l'école élémentaire afin de valider l'admission.
- 5 Je me présente à ce rendez-vous avec le carnet de santé et le livret de famille.

Aucun enfant ne sera admis à l'école sans certificat d'inscription délivré par la Mairie

Pour contacter le service scolaire et périscolaire :

- 30 rue Auguste Domenget 73250 Saint-Pierre-d'Albigny
- Mail guichetunique@mairie-stpierredalbigny.fr
- Téléphone 04 80 76 00 31